



HAL
open science

Complexité sociale et simplification rationnelle : dire la stratification au Moyen Âge.

Martin Aurell

► **To cite this version:**

Martin Aurell. Complexité sociale et simplification rationnelle : dire la stratification au Moyen Âge.. Cahiers de civilisation médiévale, 2005, 48 (189), pp.5-16. 10.3406/ccmed.2005.2897 . hal-00096908

HAL Id: hal-00096908

<https://hal.science/hal-00096908>

Submitted on 24 Jun 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Complexité sociale et simplification rationnelle : dire la stratification au Moyen Age

Martin Aurell

Citer ce document / Cite this document :

Aurell Martin. Complexité sociale et simplification rationnelle : dire la stratification au Moyen Age. In: Cahiers de civilisation médiévale, 48e année (n° 189), Janvier-mars 2005. La médiévistique au XXe siècle. Bilan et perspectives. pp. 5-15;

doi : 10.3406/ccmed.2005.2897

http://www.persee.fr/doc/ccmed_0007-9731_2005_num_48_189_2897

Document généré le 01/06/2016

Abstract

Any inductive method, starting from the individual and concrete and leading to the collective and the abstract, raises the problem of complexity. It's all the more true in history since the diachrony prevents from seeing social stratification in a set manner. In order to distinguish various categories, it's absolutely essential to dissociate the description that medieval people were themselves giving from that given by the medievalists today. On the one hand, the clerks used rather simple structures of binary, ternary or quaternary nature, but since the 12th century, they have increased the number of states to about a hundred, when they proposed more complete socio-professional analyses. Historians interpret today these medieval taxinomies from sociological, symbolical or rhetorical perspectives that endow some meaning to these medieval lectures of social reality. On the other hand, the classification made by medievalists today is based on a single criterion : blood or political activity for the nobility, for instance. But it's better to adopt a heterogeneous approach that multiplies views about the Weberian notion of « status » and its corollaries : rank and role. The outlook of the other and social recognition determine social codes and markers, which some documents, such as literary sources or oral investigations of the late Middle Ages, allow the reader to better comprehend.

Résumé

Toute méthode inductive, partant de l'individuel et du concret pour aboutir au collectif et à l'abstrait, soulève le problème de la complexité. C'est d'autant plus vrai en histoire que la diachronie empêche de percevoir la stratification sociale de façon figée. Pour distinguer les différentes catégories, il est indispensable de dissocier la description que les médiévaux eux-mêmes en donnaient de celle qu'exposent de nos jours les médiévistes. D'une part, les clercs utilisent des cadres assez simples de nature binaire, ternaire ou quaternaire, mais ils augmentent, dès le XIIe s., le nombre d'états jusqu'à des chiffres proches de la centaine, alors qu'ils proposent des analyses socio-professionnelles plus complètes. Les historiens qui interprètent, de nos jours, ces taxinomies médiévales utilisent des grilles de nature sociologique, symbolique ou rhétorique, angles d'attaque différents donnant du sens à ces lectures médiévales de la réalité sociale. D'autre part, les classements des médiévistes contemporains se fondent parfois sur un seul critère : le sang ou l'activité politique, par exemple, pour la noblesse. À cette démarche il convient de préférer une approche hétérogène, qui multiplie les points de vue autour de la notion weberienne de « status », et de ses corollaires, le rang et le rôle. Le regard d'autrui et la reconnaissance sociale déterminent les codes et les marqueurs sociaux, que certains documents, comme les sources littéraires ou les enquêtes orales de la fin du Moyen Âge, permettent de bien appréhender.

Martin AURELL

Complexité sociale et simplification rationnelle : dire la stratification au Moyen Âge*

RÉSUMÉ

Toute méthode inductive, partant de l'individuel et du concret pour aboutir au collectif et à l'abstrait, soulève le problème de la complexité. C'est d'autant plus vrai en histoire que la diachronie empêche de percevoir la stratification sociale de façon figée. Pour distinguer les différentes catégories, il est indispensable de dissocier la description que les médiévaux eux-mêmes en donnaient de celle qu'exposent de nos jours les médiévistes. D'une part, les clercs utilisent des cadres assez simples de nature binaire, ternaire ou quaternaire, mais ils augmentent, dès le XII^e s., le nombre d'états jusqu'à des chiffres proches de la centaine, alors qu'ils proposent des analyses socio-professionnelles plus complètes. Les historiens qui interprètent, de nos jours, ces taxinomies médiévales utilisent des grilles de nature sociologique, symbolique ou rhétorique, angles d'attaque différents donnant du sens à ces lectures médiévales de la réalité sociale. D'autre part, les classements des médiévistes contemporains se fondent parfois sur un seul critère : le sang ou l'activité politique, par exemple, pour la noblesse. À cette démarche il convient de préférer une approche hétérogène, qui multiplie les points de vue autour de la notion weberienne de « status », et de ses corollaires, le rang et le rôle. Le regard d'autrui et la reconnaissance sociale déterminent les codes et les marqueurs sociaux, que certains documents, comme les sources littéraires ou les enquêtes orales de la fin du Moyen Âge, permettent de bien appréhender.

ABSTRACT

Any inductive method, starting from the individual and concrete and leading to the collective and the abstract, raises the problem of complexity. It's all the more true in history since the diachrony prevents from seeing social stratification in a set manner. In order to distinguish various categories, it's absolutely essential to dissociate the description that medieval people were themselves giving from that given by the medievalists today. On the one hand, the clerks used rather simple structures of binary, ternary or quaternary nature, but since the 12th century, they have increased the number of states to about a hundred, when they proposed more complete socio-professional analyses. Historians interpret today these medieval taxinomies from sociological, symbolical or rhetorical perspectives that endow some meaning to these medieval lectures of social reality. On the other hand, the classification made by medievalists today is based on a single criterion : blood or political activity for the nobility, for instance. But it's better to adopt a heterogeneous approach that multiplies views about the Weberian notion of « status » and its corollaries : rank and role. The outlook of the other and social recognition determine social codes and markers, which some documents, such as literary sources or oral investigations of the late Middle Ages, allow the reader to better comprehend.

C'est de façon spontanée que le substantif « complexité » vient sous la plume de tout historien qui étudie les groupes composant la société médiévale et le statut des personnes qui en découle. Prenons juste deux citations. D'une part, Robert Fossier dans son manuel intitulée *La Société*

* Ce texte correspond à la mise en forme finale de deux conférences, prononcées à deux colloques : « La complexité », organisé par l'Institut Universitaire de France, les 13 et 14 mars 2003, à l'École Normale Supérieure de Lyon, et, en anglais, à « The State of Medieval Studies », University of Illinois at Urbana-Champaign, les 2, 3 et 4 octobre 2003.

médiévale (1991) : « la *complexité* de tous ces éléments [les groupes sociaux], l'extrême mobilité qui les anime, les reclassements constants qu'impose notre époque de mouvement [le Moyen Âge], rendent ambiguë l'idée de classe »¹. Abandonnons, d'autre part, le niveau macro- pour le micro-historique avec les notables de Dijon de la thèse de Thierry Dutour, publiée en 1998 : « Un Dijonnais à la fin du Moyen Âge peut être à la fois bourgeois et noble, marchand, vendeur de drap en foire et juriste, finalement conseiller à Paris... Il faut rendre compte de cette *complexité* sans trahir ni caricaturer la foisonnante diversité des destins individuels qui la fonde et saisir une réalité collective »². La difficulté évoquée par cet auteur n'est pas négligeable. Elle concerne le saut épistémologique à la suite duquel l'historien passe de la personne au groupe, de l'individuel au collectif, du concret à l'abstrait.

En un certain sens, ce problème est inhérent à toute démarche empirique de type inductif, qui extrait des loi générales à partir de plusieurs cas singuliers ou d'expériences répétées. Il semble, en tout cas, concomitant au travail des sociologues qui essaient de découvrir la hiérarchie de la société où il leur a été donné de vivre. Voici encore deux extraits, cette fois-ci d'ouvrages sociologiques et non plus historiques, où la complexité est toujours au rendez-vous : « la stratification dans une société donnée est *complexe* et elle se présente comme un système de hiérarchies multiples », lit-on dans les *Dix grandes notions de la sociologie* (1976) de Jean Cazeneuve³. Et Mohamed Cherkaoui d'abonder dans ce sens pour justifier la construction qu'il donne au chapitre « Stratification » du *Traité de sociologie* (1992), dirigé par Raymond Boudon : « Si le plan adopté répond à des objectifs pédagogiques de simplicité notamment, il traduit toutefois le caractère partiellement cumulatif et la *complexité* croissante des théories de la stratification »⁴. On arrêtera à ce point le florilège de citations, qui démontrent combien l'évocation de la complexité devient un passage obligé pour tous ceux qui se penchent sur la structure et l'organisation sociales.

Avant d'entrer dans le vif du sujet, formulons une dernière remarque liminaire. Il y a un siècle à peine, le dialogue et la confrontation entre la science historique et la sociologie balbutiante permettaient aux plus novateurs des historiens de dépasser le positivisme et de renouveler leur discipline⁵. Les *Annales d'histoire économique et sociale* n'auraient certainement jamais vu le jour en 1929 sans l'émulation de l'*Année sociologique*, parue dès 1898. L'admiration envers Emile Durkheim éprouvée par Marc Bloch, qui avait toujours préféré le groupe social à l'individu et qui ne s'était jamais adonné à la biographie, paraissait même excessive à Lucien Fèbvre, cofondateur avec lui des *Annales*⁶. D'ailleurs, Marc Bloch, qui n'aimait pas apparaître comme médiéviste mais comme historien tout court, ne croyait qu'à une seule science de l'homme englobant les vivants et les morts. Depuis, la sociologie et l'histoire ont poursuivi un dialogue fructueux, et ce en dépit de quelques escarmouches, bien prétentieuses au demeurant, pour savoir laquelle des deux devait occuper la place hégémonique et fédératrice au sommet des sciences humaines⁷.

Il n'empêche que la différence entre l'une et l'autre est de taille. Elle concerne le rapport au temps. À la synchronie du sociologue, l'historien préfère la diachronie, l'évolution chronologique : il traque plus les mutations et transitions que les permanences⁸. Il lui est impossible de songer

1. Robert FOSSIER, *La société médiévale*, Paris, 1991, p. 7.

2. Thierry DUTOUR, *Une société pour l'honneur. Les notables et leur monde à Dijon à la fin du Moyen Âge*, Paris, 1998, p. 180.

3. Jean CAZENEUVE, *Dix grandes notions de sociologie*, Paris, 1976, p. 180.

4. Mohamed CHERKAOUI, « Stratification », dans *Traité de sociologie*, dir. Raymond BOUDON, Paris, 1992, p. 98.

5. R. LEROUX, *Histoire et sociologie en France. De l'histoire-science à la sociologie durkheimienne*, Paris, 1998, p. 243.

6. O. DUMOULIN, *Marc Bloch*, Paris, 2002, p. 16 et 142.

7. J. GUBERT et G. JUMEL, *La socio-histoire*, Paris, 2002, p. 3 et 147.

8. Quoique déroutant, l'aveu dépité de Paul Veyne se comprend dans cette perspective : « Je pense que tout est daté. Les catégories de la sociologie, comme par exemple les champs, les habitus, la consommation ostentatoire, etc. sont des configurations de circonstance et non des concepts généraux [...] Je m'étais jeté dans cette direction qui consiste à utiliser les sciences humaines et à trouver des invariants pour faire de l'histoire, je pense maintenant que c'était une erreur », « L'histoire ne démontre rien », dans *L'Histoire aujourd'hui*, dir. J.-C. RUANO-BORBALAN, Auxerre, 1999, p. 428, cité par GUBERT et JUMEL, *La socio-histoire (op. cit. n. 7)*, p. 136.

à une structure sociale sans s'interroger sur ce qui va la transformer à plus ou moins longue échéance⁹. La difficulté de sa tâche n'en est que plus accrue. Marc Bloch l'avait bien remarqué à propos de la servitude médiévale : « Les institutions humaines étant des réalités d'ordre psychologique, une classe n'existe jamais que dans l'idée qu'on s'en fait. Écrire l'histoire de la condition servile, c'est, avant tout, retracer, dans la courbe *complexe* et changeante de son développement, l'histoire d'une notion collective : celle de la privation de liberté »¹⁰. Ainsi, il revient à l'historien de cerner une réalité bien fluctuante : la construction mentale, toujours en mouvement, des hiérarchies en fonction de valeurs souvent éphémères.

Le présent exposé prétend précisément soulever le problème de la stratification de la société médiévale, afin d'étudier les méthodes mises en œuvre pour simplifier en catégories rationnelles la complexité déroutante et la diversité grouillante des individus que nous livre la documentation. Dégager, à partir de ces sources, des « classes » implique des opérations intellectuelles de « classification » et de « classement », dont les enjeux sont multiples. Qu'on retienne pour mémoire le débat entre Marxiens et Weberiens, entre réalistes et nominalistes ou entre holistes et individualistes, autour de la notion de classe. Pour les premiers, celle-ci est dotée d'une entité propre, d'une existence autonome, puisque la somme des individus qui la forment donne une totalité différente de cette simple addition. Pour les seconds, en revanche, la classe n'est qu'un critère de plus, en l'occurrence de nature économique, par lequel le chercheur décide d'assembler des individus, opérant de son propre gré un découpage social parmi tant d'autres¹¹.

L'intérêt de ce débat est qu'il permet de dissocier les aspects objectifs des aspects subjectifs de la catégorie sociale. En effet, la conscience que, d'une part, les individus ont de leur propre statut et la description de la hiérarchie que formalisent les intellectuels sur la société de leur temps ne correspondent pas toujours au classement que, d'autre part, l'historien choisit *a posteriori* de leur donner. Force est donc de suivre le conseil de Joseph Morsel dans son étude sur la sociogenèse de la noblesse allemande à la fin du Moyen Âge : « distinguer soigneusement entre les taxinomies indigènes et nos propres catégories d'analyse »¹². C'est pourquoi nous présenterons, dans un premier temps, le regard que les clercs médiévaux portent sur la stratification de leur propre société pour analyser, dans un second temps, les discours et classements des médiévistes contemporains.

Les ordres selon les clercs médiévaux

La culture médiévale affectionne nomenclatures et classifications. Dans une civilisation orale, où le manuscrit est rare, les procédés mnémotechniques et de contraction facilitent le fonctionnement de la mémoire. De plus, la rationalité scolastique préfère l'abstraction aux données empiriques. Il n'est dès lors pas étonnant que les clercs, qui détiennent à l'époque le monopole de l'écriture, aient continuellement recours aux taxinomies et aux revues d'états pour décrire la société¹³.

Il en résulte une profusion de textes dont l'intention est de dire la structure profonde que toute société recèle. Les critères choisis répondent au vocabulaire de l'ordre (*ordo*, terme renvoyant à une organisation sociale figée), de l'état (*status*, qui traduit davantage le statut juridique des personnes), du genre (*genus*, au sens que la logique donne au groupement de plusieurs espèces), voire aussi de la classe (*classis*, dans son acception large de catégorie)¹⁴. Guillaume (v. 1130-1186),

9. A. PROST, *Douze leçons sur l'histoire*, Paris, 1996, p. 255-256.

10. Cité par DUMOULIN, *Marc Bloch*, p. 153 (*op. cit.* n. 6), n. 1. Le sens donné à « institution » renvoie ici au cadre conceptuel d'E. Durkheim, pour qui celle-ci englobe « toutes les croyances et tous les modes de conduite institués par la collectivité » ; E. DURKHEIM, *Les règles de la méthode sociologique*, Paris, 1988 (1^{re} éd. 1895), p. 90.

11. Bonne mise au point dans Louis CHAUVEL, « Le retour des classes sociales », *Revue de l'OFCE*, 79, 2001, p. 315-359.

12. Joseph MORSEL, « L'invention de la noblesse en Haute-Allemagne à la fin du Moyen Âge. Contribution à l'étude de la sociogenèse de la noblesse médiévale », dans *Mélanges Philippe CONTAMINE*, dir. J. PAVIOT et J. VERGER, Paris, 2000, p. 545.

13. V. SERVERAT, *La pourpre et la glèbe. Rhétorique et états de la société dans l'Espagne médiévale*, Grenoble, 1997, p. 7.

14. G. CONSTABLE, *Three Studies in Medieval Religious and Social Thought*, Cambridge, 1995, p. 252 et 255.

archevêque de Tyr, écrit, par exemple : « En ce temps si dangereux [1153-1154], beaucoup de gens arrivèrent en Terre sainte, aussi bien nobles que de la seconde classe (*secunde classis*) »¹⁵. On pourrait ajouter encore condition (*conditio*), degré (*gradus*), profession (*professio*), vocation (*vocatio*) ou office (*officium*). En somme, les termes qui permettent aux intellectuels de dire les strates sociales sont nombreux.

Aussi multiples sont les catégories avec lesquelles ils divisent la société. Le schéma binaire est inhérent à l'ecclésiologie médiévale, qui sépare strictement les laïcs des clercs, surtout au lendemain de la réforme grégorienne. De même, une division ternaire peut être utilisée dans un sens proche, d'après les trois degrés de perfection de Denys le Pseudo-Aréopagite (v. 500) : pasteurs ou clercs, continents ou moines et mariés ou laïcs¹⁶. Le tripartisme fonctionnel (*oratores, bellatores, laboratores*, « ceux qui prient », « ceux qui combattent », « ceux qui travaillent ») finit, cependant, par l'emporter : il est formulé pour la première fois en Occident médiéval par Haymon d'Auxerre (v. 820-v. 875)¹⁷, et il subsiste dans les états des assemblées représentatives de l'époque moderne. Il est susceptible de donner lieu à deux sortes d'adaptations. D'une part, on peut lui adjoindre un quatrième ordre, à savoir les marchands (*mercatores*) ou citoyens (*burgenses, burjois*), qui protègent de la pénurie, à en croire l'opuscule du XII^e s., intitulé *Les Quatre ordres* et faussement attribué à Bède le Vénérable, les trois autres d'ordres, auxquels ils apportent les richesses de l'Orient et du Sud¹⁸. D'autre part, chacun des trois états peut donner lieu à des subdivisions : le maître parisien Pierre le Chantre (v. 1120-1197) introduit ainsi une nouvelle triade à l'intérieur des *laboratores* : « paysans, pauvres et artisans ».

À côté de ces schémas binaires, ternaires ou quaternaires, il existe, enfin, des énumérations bien plus longues principalement fondées sur des catégories de type socioprofessionnel. Rathier de Lobbes (v. 890-974), évêque de Vérone, passe en revue jusqu'à dix-neuf de ces groupes : civils, militaires, artisans, médecins, marchands, avocats, juges, témoins, procureurs, patrons, mercenaires, conseillers, seigneurs, serfs, maîtres, élèves, riches, médiocres et mendiants. Ces taxinomies ne cessent de s'enrichir, surtout à partir du XII^e s. Jacques de Vitry (v. 1160-1240) distingue jusqu'à vingt-neuf statuts et Guibert de Tournai (v. 1200-1284) trente-six. Mais c'est Humbert de Romans (v. 1200-1277) qui atteint le chiffre le plus élevé : cent états, dont soixante-dix, il est vrai, de clercs séculiers et réguliers à une époque où les nouveaux ordres religieux pullulent¹⁹. En somme, la stratification sociale pensée par les clercs du Moyen Âge donne lieu à des lectures fort diverses. Elle contient aussi bien des systèmes réduits à deux, trois ou quatre éléments, faciles à retenir et à citer, que de longues listes, des plus élaborées et sensibles à une large gamme de situations humaines.

Comment faut-il interpréter ces lectures médiévales de l'organisation sociale.

La première démarche, propre à l'historien, est de replacer dans leur « contexte » les « textes » qui les rapportent. Plusieurs chercheurs ont, ainsi, essayé de montrer qu'ils sont un reflet, somme toute assez fidèle, de la société qui les a produits. En particulier, Georges Duby considéra naguère l'engouement pour la théorie des trois ordres, autour de l'an mil, comme une conséquence de la montée en puissance des chevaliers ou combattants professionnels, qui deviendraient réellement alors une catégorie à part dans la société, seule à pouvoir user des armes, ainsi que de l'unification de la paysannerie asservie en un seul groupe²⁰. De même, à partir du XII^e s., la prise en compte accrue d'un quatrième ordre de marchands dans les hiérarchies construites par les penseurs et la justification qui en découle sur la place des activités mercantiles dans la chrétienté ne

15. *Chronicon*, éd. R.B.C. HUYGENS Turnhout, 1986, t. 2, p. 816, XVIII, 5.

16. D. IOGNAT-PRAT, « Ordres », dans *Dictionnaire raisonné du Moyen Âge*, dir. J. LE GOFF et J.-C. SCHMITT, Paris, 1999, p. 846-848.

17. D. IOGNAT-PRAT, « Le « baptême » du schéma des trois ordres fonctionnels : l'apport de l'école d'Auxerre dans la seconde moitié du IX^e siècle », *Annales ESC*, 41, 1986, p. 106-126.

18. *De Quatuor ordinibus*, PL, 94, col. 556C-D, cité par G. CONSTABLE, *Three...* (*op. cit.* n. 14), p. 318-319.

19. J.-C. SCHMITT, « Le Moyen Âge : ordre et désordres. Présentation », *Médiévales*, 4, mai 1983, p. 13-14. Voir J. BATANY, *Les origines et la formation du thème des « états du monde »*, thèse inédite de l'Université de Paris-IV, 1979.

20. Georges DUBY, *Les Trois ordres ou l'imaginaire du féodalisme*, Paris, 1978.

sauraient être dissociées de la croissance des villes et du développement des échanges. Enfin, l'apparition de nombreuses catégories socioprofessionnelles dans les écrits des clercs du XIII^e s. n'est pas sans lien avec l'essor de l'artisanat et la diversification de la société urbaine. En cherchant ce genre de corrélations entre les élucubrations théoriques des clercs médiévaux et la structure sociale de leur temps, entre idéologie et société, l'historien suit une piste bien balisée dans son métier. Il pourra certainement être critiqué, à l'aide de contre-exemples démentant sa chronologie, sur le caractère parfois trop rigide de ses ajustements entre les discours cléricaux et le devenir socio-économique de la période²¹. Nul ne saurait pourtant mettre en cause le bien-fondé de sa démarche, qui cherche à entrevoir l'homme en société derrière les discours qu'il produit.

Une deuxième approche des taxinomies médiévales consiste à trouver les modes de pensée, aussi anciens soient-ils, qui influencent leur élaboration. C'est le cas, pour les trois ordres, de la thèse de Georges Dumézil et de ses partisans, qui en font une sorte d'archétype remontant à la nuit des temps indo-européens. Un tel point de vue a essuyé de fortes critiques de la part d'Arnaldo Momigliano, spécialiste de l'historiographie ancienne, qui a mis en avant les racines chrétiennes du tripartisme²². Le mystère trinitaire exprime, en effet, l'unité et les différences du Dieu un et trine, et il en va de même avec la chrétienté des trois ordres. On pourrait établir des comparaisons similaires avec le chiffre quatre, qui renvoie aux quatre saisons, éléments, tempéraments ou bêtes de l'Apocalypse²³. Il est vrai que les clercs sont habitués à chercher un sens profond, déterminé par la lecture de l'Écriture et de la patristique, dans tout ce qu'ils observent. Toutefois, une méthode comparatiste à outrance soulève quelques problèmes. Il est, en particulier, étonnant que les penseurs médiévaux n'opèrent pas de tels rapprochements là où on les attendait le plus. Dans leurs condamnations des vices propres à chaque catégorie sociale, ils n'ont jamais, par exemple, présenté sept groupes sociaux, correspondant de façon étroite aux sept péchés capitaux choisis par Grégoire le Grand (v. 540-604)²⁴, mais ils ont préféré des divisions plus nombreuses et subtiles autour de ces vices.

La troisième méthode est la plus souvent empruntée par les spécialistes de la littérature médiévale, prônant la distanciation de tout « texte » envers son « contexte », relégué au rang d'un simple « prétexte ». Pour Michel Zink, par exemple, les sermons *ad status*, adressant à chaque catégorie socioprofessionnelle des conseils spécifiques, n'auraient aucun rôle homélétique, mais serviraient de simple alibi pour donner libre cours à la satire sociale, voire au simple plaisir d'écrire et de lire²⁵. Ne cherchant pas d'interlocuteur *ad hoc*, l'auteur de cette prétendue prédication tiendrait bien peu compte des réalités sociologiques. De fait, la dimension rhétorique de la revue des états n'avait pas échappé aux intellectuels du Moyen Âge eux-mêmes. Jean de Garlande (v. 1195-v. 1272) fait ainsi correspondre les trois genres poétiques (humble, médiocre et grandiloquent), aux trois grands classiques latins (*Bucoliques*, *Géorgiques*, *Enéide*), mais surtout aux trois statuts du berger, de l'agriculteur et du guerrier²⁶. Les philologues qui analysent les taxinomies médiévales préfèrent, en définitive, « procéder à une sorte d'épochè, une mise entre parenthèses, du référent socio-économique », et faire « un choix préférentiel pour le littéraire », pour reprendre les expressions de Vincent Serverat²⁷.

21. D. BARTHÉLEMY, « Trois ordres (théorie des) », dans *Dictionnaire du Moyen Âge*, dir. C. GAUVARD, A. DE LIBERA et M. ZINK, Paris, 2002, p. 1411-1412.

22. Arnaldo MOMIGLIANO, « Georges Dumézil and the Trifunctional Approach to Roman Civilization », *History and Theory*, 23, 1983, p. 312-330.

23. J.-Cl. SCHMITT, « Le Moyen Âge... » (*op. cit.* n. 19), p. 8-9.

24. C. CASAGRANDE et S. VECCHIO, *Histoire des péchés capitaux au Moyen Âge*, Paris, 2003.

25. Michel ZINK, « La rhétorique honteuse et la convention des sermons *ad status* dans la *Summa de Arte praedicatoria* d'Alain de Lille », dans *Alain de Lille, Gautier de Châtillon, Jakemart Giélee et leur temps*, dir. H. ROUSSEL et F. Suard, Lille, 1980, p. 172-182. Voir V. SERVERAT, *La pourpre...* (*op. cit.* n. 13), p. 40 et 230, n. 44.

26. *Parisiana patria*, cité par V. SERVERAT, *La pourpre...* (*op. cit.* n. 13), p. 11 et 225.

27. *Ibid.*, p. 222.

Quoique différentes, les trois grilles d'analyse (sociologique, symbolique ou rhétorique) ne sauraient s'exclure. Elles semblent plus complémentaires que concurrentes, puisqu'elles empruntent des angles d'attaque divers pour appréhender un même phénomène et le rendre compréhensible à nos contemporains. La prise en compte par le chercheur des structures mentales ou littéraires qui conditionnent fortement le discours médiéval permet même d'affiner l'approche sociale. Elle nous apprend, en effet, que les discours sur la société ne sont pas tant un miroir qu'un prisme, toujours déformant, de la réalité extra-mentale²⁸. Plus généralement, elle soulève le problème du décalage entre la conscience qu'on peut avoir d'une classe et son existence dans les faits.

À titre de comparaison, assurément anachronique, mentionnons une étude récente du sociologue Louis Chauvel qui insiste fortement, pour reprendre son néologisme des plus expressifs, sur cette « dyssocialisation » : il montre comment, dans la France de la fin du XX^e s., les critères objectifs sur les classes sociales (revenus, consommation, homogamie, mobilité...) ne correspondent pas à leur perception subjective, relevée par les enquêtes orales : pendant les Trente glorieuses, alors que l'édification d'un système social-démocrate régule fortement les inégalités, l'identité ouvrière reste paradoxalement fort marquée ; en revanche, le ralentissement économique des années 1970 et 1980, qui creuse pourtant les écarts de fortune, coïncide avec une atténuation des repères identitaires de chaque catégorie sociale. Et cet auteur d'envisager, à plus ou moins long terme, dans la population française, « la reconstitution d'un système objectif de classes, sans conscience de classes »²⁹. En définitive, nos contemporains ne perçoivent pas toujours de façon exacte l'évolution des groupes sociaux. Une grande partie de la théorie sociologique de Pierre Bourdieu était ainsi fondée sur l'idée de la rupture du travail scientifique dont la critique montre, dans une sorte de dévoilement, l'inexactitude de l'idée que la société se fait d'elle-même. Oserait-on, dès lors, reprocher aux clercs du Moyen Âge de n'avoir su décrire trop précisément la stratification de leur société.

Les classes d'après les médiévistes actuels

Les catégories qu'utilisent les historiens actuels sont pour la plupart empruntées aux taxinomies des hommes du Moyen Âge eux-mêmes : chevaliers, paysans, marchands, artisans, jongleurs... Mais il va de soi qu'ils poussent plus loin la réflexion que leurs ancêtres. Ils cherchent, en particulier, à donner une définition circonstanciée et raisonnée de chacun des groupes sociaux qu'ils étudient. Pour y parvenir, ils énoncent plusieurs caractéristiques qui leur paraissent exclusives à chaque catégorie.

Certains optent sans ambages pour un seul trait distinctif. Au sujet de la noblesse, seul groupe que les contraintes horaires nous permettent de présenter aujourd'hui, Léopold Genicot vient d'écrire dans une entrée du prestigieux *Dictionnaire raisonné de l'Occident médiéval* (1999) : « En définitive, les textes ne connaissent qu'un élément permanent et consubstantiel au groupe : le sang [...]. On naît *ingenuus*, "noble de sang" »³⁰. Une assertion si tranchée est relativement facile à démontrer. D'une part, dans la société médiévale d'ordres, la naissance détermine certes la noblesse, mais aussi la servitude, voire la plupart des statuts : la famille, cellule de base de la société, est le lieu par excellence de la socialisation et donc de l'apprentissage des rôles, quel que soit le milieu. D'autre part, plusieurs textes médiévaux poussent à nuancer cette définition fondée sur un caractère unique et exclusif. Les *Étymologies* d'Isidore de Séville (v. 560-636), référence obligée de tout penseur médiéval, placent, par exemple, la noblesse dans le domaine

28. La problématique du contraste entre les perceptions de la société et sa réalité, ou entre la stabilité des définitions et la mobilité des personnes, est au cœur de l'article d'O.G. OEXLE, « Perceiving Social Reality in the Early and High Middle Ages : A Contribution to a History of Social Knowledge », dans *Ordering Medieval Society*, dir. B. JUSSEN, Philadelphie [Penn.], 2001, p. 92-126.

29. Louis CHAUVEL, « Le retour... » (*op. cit.* n. 11), p. 355.

30. Léopold GENICOT, « Noblesse », dans *Dictionnaire raisonné de l'Occident médiéval*, Paris, 1999, p. 822. Tout au long de sa carrière scientifique, cet A. a tâtonné dans sa recherche d'une définition de la noblesse. Il revient ainsi à l'une de ses premières intuitions, qu'il avait parfois abandonnée.

de la reconnaissance sociale : elles trouvent la racine du mot « noble » (*nobilis*) dans « notable » (*notabilis*, « connu ») pour conclure : « le noble est celui dont le nom et la famille sont connus »³¹. De même, au moins à partir du XII^e s., les clercs passés par les écoles développent le concept de noblesse d'âme, glosant à satiété la maxime de Juvenal (v. 60-140) : « À quoi bon les arbres généalogiques. À quoi sert d'être célèbre en raison d'une longue suite d'aïeux (*longo sanguine*). »³² Au Moyen Âge même, cet aristocratismes intellectuel met en cause les fondements génétiques du groupe nobiliaire.

Un autre ouvrage récent, *Naissance de la noblesse. L'essor des élites politiques en Europe* (1998) de Karl Ferdinand Werner, fonde sa définition de la noblesse sur le pouvoir qu'elle exerce dans des institutions publiques. Cette élite politique, en parfaite symbiose avec l'État, se dévoue au service du bien commun, faisant respecter des institutions romaines : elle incarne la chose publique devant les secousses du pouvoir privé et de l'anarchie féodale, frémissements de surface dans un monde aux structures de gouvernement immuables. Outre qu'une telle continuité institutionnelle depuis Rome jusqu'à l'époque moderne est pour le moins discutable, caractériser ce groupe social par sa seule activité politique semble un peu limité. Certains auteurs médiévaux en ont, d'ailleurs, conscience, comme Rathier de Lobbes qui évoque ce « noble dépourvu de presque tout, déchu de pouvoir et de dignité »³³. Comme pour le sang, le critère de la puissance et du commandement des hommes est indiscutable pour l'aristocratie. Mais il n'est pas suffisant.

Toute définition univoque d'une catégorie sociale est, somme toute, trompeuse. Elle apporte probablement des notions cartésiennes, bien claires et distinctes, faciles à saisir par l'esprit, mais elle trahit le social dans toute sa *complexité* (nous y sommes encore).

À l'opposé, la grille d'analyse de la stratification élaborée par Max Weber au début du XX^e s. semble présenter une plus grande efficacité et marier, en outre, la logique de la raison à l'hétérogénéité sociale. Elle comporte trois grandes entrées : classe, « status » et parti, réductibles à richesse, reconnaissance sociale et pouvoir politique³⁴. L'avantage de cette trilogie est de garder une certaine diversité à la lecture du social, tout en évitant de multiplier les angles d'attaque. Le « status », second élément de la trilogie de Max Weber, semble particulièrement approprié à la société médiévale. Il renvoie à l'honneur, au prestige, au regard d'autrui, aux évaluations effectuées d'après une hiérarchie de valeurs déterminée... Il conditionne le rôle (attentes de la collectivité envers l'acteur social) et le rang (attentes de l'acteur social envers la collectivité). Ces deux notions de rôle et rang présupposent que la société ressemble un peu à la *Commedia dell'arte*, où l'auteur définit une situation dramatique et où chaque acteur doit improviser les dialogues et l'action en fonction du personnage qui lui est attribué. De façon large, le « status » tend à imposer des modes de comportement, des genres de vie, des formes de consommation et des règles d'éducation spécifiques. En somme, dans un monde de hiérarchie et d'honneur, les individus règlent leur comportement, au sein de leur groupe, d'après les attentes de la société tout entière.

L'historien cerne parfois, à la fin du Moyen Âge, ces attentes collectives à l'aide d'une source exceptionnelle. Il s'agit des enquêtes orales dont le but est de déterminer la noblesse de tel ou tel individu. Un notaire prend alors soigneusement note des dépositions des témoins, venus d'horizons divers et faisant heureusement fi, dans leur volubilité, du questionnaire réducteur établi par l'autorité publique. En 1408, par exemple, à Tain-l'Hermitage, en Dauphiné, un châtelain donne cette définition à ceux qui enquêtent sur la dispense de taille : « Le noble l'est du côté de son

31. *Étymologies. Livre IX. Les langues et les groupes sociaux*, éd. M. REYDELLET, Paris, 1984.

32. Voir, p. ex., *The Correspondence of Thomas Becket, Archbishop of Canterbury, 1162-1170*, éd. A.J. DUGGAN, Oxford, 2001, p. 432. Dans sa continuation du *Roman de la rose*, Jean de Meun (v. 1245-v. 1305) écrit ouvertement : « Noblesse naît de bon courage, car gentillesse de lignage, n'est pas gentillesse qui vaïlle. »

33. *Præloquia*, cité par L. GENICOT, « Noblesse » (*op. cit.* n. 30), p. 822.

34. Max WEBER, *Essays in Sociology*, Oxford/New York, 1946 ; — *Sociologie du droit*, Paris, 1986 ; — *Économie et Société*, Paris, 1995. Le néologisme « status » et préférable à « statut » dont le sens est trop directement juridique.

père et de sa mère, vit honnêtement de ses propres revenus et ne travaille pas de ses mains ni labourant, ni moissonnant, ni bêchant ni s'adonnant à d'autres tâches agricoles » ; un notable dépose : « le noble doit aller à la messe le matin, manger bien ensuite, vivre de ses redevances et revenus, être habillé comme un noble, servir dans les armes quand on le lui demande, se faire voir aux joutes et exercices, fréquenter les nobles et magnats et ne pas s'adonner au commerce » ; un troisième encore : « le noble est doux et urbain » ; un simple villageois ajoute : « la noblesse consiste en pouvoir vivre de ses revenus sans travailler de ses mains et en prendre les armes à la demande de son supérieur »³⁵. Pour ces hommes du cru, l'origine familiale, le service militaire, la rente seigneuriale, l'exemption fiscale, la fréquentation d'un milieu choisi, les bonnes manières, l'ostentation vestimentaire et la nourriture délicate font le noble ; *a contrario*, il existe des activités manuelles ou mercantiles qui lui sont interdites sous peine de dérogeance. Pour les hommes de l'époque, les traits qui recouvrent le « status » et l'honneur sont multiples³⁶.

Cette hétérogénéité est également essentielle pour la plupart des chercheurs actuels qui se penchent sur la noblesse. Les médiévistes utilisent souvent le concept de « marqueur social » pour parler de chacun de ces nombreux traits, plus ou moins codés, significatifs de l'appartenance à une catégorie sociale. Cette notion apparaît peu dans le vocabulaire des sociologues, si ce n'est dans l'œuvre de Pierre Bourdieu et ses proches : Michel et Monique Pinçon définissent ainsi « l'hexis corporelle comme marqueur social »³⁷. On sait que le mot grec *hexis* renvoie aux *habitus* corporels et mentaux, hérités de son groupe social et fortement intériorisés, qui poussent l'individu à agir d'une façon déterminée, à avoir même de façon instinctive la bonne réaction qui lui permet de réussir dans le jeu social.

Le concept de marqueur est facilement applicable aux sources médiévales. Il peut, en outre, couvrir un éventail très large de phénomènes, effet multiplicateur qui facilite l'appréhension des groupes sociaux dans toutes leurs nuances. Il concerne principalement la tenue et le comportement extérieur, qui vous situent d'un simple coup d'oeil dans l'échelle sociale. Y a-t-il de plus grande différence, dans les chroniques et les romans de chevalerie, entre, d'une part, un noble couvert d'une armure ou richement habillé, toisant ses inférieurs du haut de son destrier, et, d'autre part, un paysan en haillons, décrit comme un être hideux, courbé, brun et sale³⁸? Le vêtement est le plus expressif de ces signes extérieurs de l'appartenance sociale. Voici le reproche que Joinville (1225-1317) dit, dans ses *Mémoires*, avoir exprimé un jour au chapelain de saint Louis, Robert de Sorbon, qu'il tenait pour un parvenu : « Maître Robert, je ne fais rien qui soit à blâmer, si je m'habille de drap vert et de menu-vair, car cet habit est celui que me laissèrent mon père et ma mère. Mais vous, vous faites quelque chose de regrettable, car vous êtes fils de vilain et de vilaine : vous avez quitté l'habit de votre père et de votre mère et vous êtes vêtu de plus riche camelin que le roi ne l'est »³⁹. Certaines lois somptuaires empêchent même les roturiers de s'habiller de soie ou d'autres tissus précieux, qui, à l'instar des éperons dorés, sont destinés aux seuls nobles⁴⁰.

Les manières sont aussi chargées de sens. Un simple geste permet de repérer l'aristocrate. Le protagoniste du *Tristan* (1200-1230) de Gottfried de Strasbourg révèle l'ancienneté de son lignage par la dextérité avec laquelle il coupe de la viande devant des inconnus⁴¹. Le comportement à table met en évidence la distinction nobiliaire. Quelques animaux prestigieux, outre le cheval, peuvent revêtir la même signification : « Ils ont des lévriers et des oiseaux : ce doit être de

35. J. MOURIER, « *Nobilitas, quid est. Un procès à Tain-L'Hermitage en 1408* », *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 141, 1984, p. 255-269.

36. C. GAUVARD, *De grace especial... Crime, État et Société en France à la fin du Moyen Âge*, Paris, 1991, et EAD., dir. « La renommée », *Médiévales*, 1993.

37. Michel et Monique PINÇON, *Voyage en grande bourgeoisie*, Paris, 1997, p. 37.

38. P. FREEDMANN, *Images of the Medieval Peasant*, Stanford [Ca], 1999.

39. JOINVILLE, *Vie de saint Louis*, éd. J. MONFRIN Paris, 1995, p. 16-18, n. 35.

40. Voir, p. ex., les lois de Philippe le Bel de 1294, imposant à chacun un vêtement selon son rang, E.-J. de LAURIÈRE, *Ordonnances des roys de France*, Paris, 1723-1849, t. 1, p. 541-543.

41. J. Th. ROSENTHAL, *Nobles and the Noble Life, 1295-1500*, Londres/New York, 1999, p. 20.

nobles damoiseaux », lit-on dans le *Roman de la rose*⁴². La liste des marqueurs pourrait être allongée, ne serait-ce qu'avec l'anthroponymie et l'héraldique. Tous ces codes identitaires expriment l'appartenance à la catégorie qui se trouve au sommet de la hiérarchie du prestige.

La fonction des formes de sociabilité réservées à des bien-nés dépasse largement le cadre du simple marqueur, même si elles en conservent la dimension ostentatoire. Les loisirs aristocratiques, fortement connotés, affermissent surtout les liens que les nobles tissent de façon habituelle entre eux, tout en marquant leur distinction à l'égard du commun. Il en va ainsi pour le roman antiquisant que des jongleurs déclament dans les veillées aristocratiques. Le prologue du *Roman de Thèbes* (v. 1150) affirme : « Que tout le monde se taise à ce sujet, sauf clercs et chevaliers, car les autres ne peuvent rien apprécier, si ce n'est comme un âne à la harpe »⁴³, c'est-à-dire, d'après la fable d'Ésope (VI^e s. av. J.-C.), comme une brute épaisse incapable de comprendre l'art auquel elle s'adonne. De même, les tournois sont d'autant plus une assemblée réservée aux seuls aristocrates qu'à la fin du Moyen Âge les hérauts d'armes, généalogistes attirés, veillent à ce que tous les participants détiennent quatre quartiers de noblesse. On conviendra également que le château médiéval est bien plus qu'une simple manifestation ostentatoire de l'honneur, dimension qui deviendra certes prépondérante au XIX^e s.⁴⁴. Au Moyen Âge, il est plus encore le cœur de la domination exercée sur le territoire environnant du district ou détroit (de *distringere*, « contraindre »), la résidence des chevaliers, seuls à pouvoir porter des armes et à exercer en toute impunité la violence, voire, enfin, le lieu vers lequel converge le prélèvement seigneurial sur la paysannerie.

Une des caractéristiques des marqueurs et des formes de sociabilité nobiliaires est qu'ils se transmettent rapidement aux autres catégories sociales. Ce mimétisme fait d'eux, au-delà d'un phénomène éphémère de mode, de véritables modèles culturels, promis souvent à un long avenir. Par exemple, à partir des années 1130, les familles de la très haute aristocratie princière commencent à utiliser des sceaux, parfois armoriés, comme signe de validation de leurs chartes. Le reste de la noblesse leur emprunte ensuite ce procédé. La chronique du monastère de Battle met ainsi dans la bouche de Richard de Lucé (†1179), justicier d'Angleterre, la protestation suivante : « L'habitude n'existait pas naguère, pour chaque chevalier de peu (*militulus*), de posséder un sceau, ce qui sied seulement au roi et aux hommes importants »⁴⁵. Le constat désabusé de Richard de Lucé traduit *a contrario* le succès des symboles sigillographiques dans toutes les couches de la noblesse, y compris les plus modestes.

Les bourgeois des communes de l'Europe septentrionale se combattent, de même, dans des tournois à la fin du Moyen Âge. À Paris, ces joutes connaissent un large succès, et se déroulent régulièrement place de Grève ; elles servent même de cadre à la fiction et à la satire sociale, comme le prouve *Le Tournoiement des dames* rédigé à la fin du XIII^e s. par le bourgeois Pierre Gencien. Boris Bove, qui a consacré une étude passionnante à ce milieu, montre que la grande bourgeoisie parisienne participant à ces tournois éprouve une profonde identité sociale et qu'elle n'aspire nullement à l'anoblissement, qui lui ferait perdre le pouvoir municipal et quelques privilèges fiscaux⁴⁶. Elle n'en emprunte pas moins à la noblesse les styles de vie et les comportements. L'exemple des échevins parisiens témoigne donc d'une difficulté supplémentaire à établir une stratification sociale pour le Moyen Âge. C'est dans la diachronie qu'il faut cerner des marqueurs et formes de sociabilité qui, en dégringolant les marches de la pyramide sociale, cessent d'être le trait distinctif et exclusif d'une seule catégorie.

Ce rapide parcours ne concerne que quelques rares éléments d'un vaste système identitaire, éléments que l'historien puise dans les sources médiévales et qu'il agence ensemble pour déter-

42. B. VAN DEN ABEELE, *La fauconnerie au Moyen Âge*, Paris, 1994, p. 168.

43. *Roman de Thèbes*, éd. G. RAYNAUD DE LAGE, Paris, 1966/68, v. 13-16, t. 1, p. 1.

44. Cf. C.-I. BRELOT, *La noblesse réinventée. Nobles de Franche-Comté de 1814 à 1870*, Paris, 1992.

45. *The Chronicle of Battle Abbey*, éd. trad. angl. E. SEARLE, Oxford, 1980, p. 214.

46. BORIS BOVE, *Dominer la ville. Prévôts des marchands et échevins parisiens (1260-1350)*, Paris, 2003.

miner les contours d'un groupe social. Il soulève à nouveau le problème évoqué plus haut : la part respective de la construction du médiéviste et de l'identité sociale des acteurs médiévaux eux-mêmes, autrement dit du nominalisme et du réalisme méthodologiques en sciences humaines. Sans doute le débat a-t-il été présenté de façon trop tranchée, et dans la pratique la démarche de l'historien de la société se trouve-t-elle à mi-chemin du « type idéal » (Max Weber) et de la classe sociale dotée d'une conscience et d'une ontologie propres (Karl Marx). Si les notions de noble, chevalier, marchand ou paysan sont largement utilisées par les intellectuels médiévaux, les chercheurs n'en opèrent pas moins, de nos jours, de nombreux réajustements, accommodements et adaptations par rapport à leurs prédécesseurs. Ils fixent souvent eux-mêmes les critères d'appartenance à chacun de ces statuts, tout en cherchant ce que les définitions et identités utilisées au Moyen Âge ont encore d'opérateur.

Peut-il en aller autrement. Les revues d'états, sermons *ad status*, traités politiques ou satires sociales, mais aussi les chartes, chroniques ou romans, sont élaborés dans un cadre idéologique fort daté, et méritent en conséquence d'être réadaptés à notre univers mental. Les textes médiévaux insistent, d'abord, sur le caractère inamovible des ordres de la société, dont l'organisation rappelle, d'après une comparaison devenue un lieu commun, le mouvement d'étoiles et planètes autour de la terre⁴⁷. Ils affirment, ensuite, la complémentarité et l'interrelation fonctionnelle des différents groupes, à l'image des organes du corps humain, du foyer domestique, de l'équipage du bateau ou de la discipline de l'armée⁴⁸. Ils mettent, enfin, l'accent sur les devoirs d'état qui découlent de la place dans la hiérarchie, vision éthique fixant la structure sociale : le prémontré Philippe de Harvengt (†1183) écrit vers 1150 : « Il est bon pour l'homme de savoir l'ordre dans lequel il a été placé, ses limites et ses bornes. Ainsi, il ne les dépassera jamais de façon insolente, ni se rapetissera lui-même par faiblesse »⁴⁹. Un tel conservatisme aurait de quoi faire sourire à l'orée du XXI^e s.

C'est pourquoi quelques sociologues ont cru pouvoir dénier tout caractère scientifique aux descriptions que les hommes donnent, avant le XVIII^e s., de leur société, car elles leur semblent trop marquées par des présupposés théologiques⁵⁰. Même s'il est impossible de s'aventurer ici dans le débat sur la définition de la science, une telle critique paraît excessive. Il est évident que les penseurs du Moyen Âge ne faisaient pas précéder leurs analyses sur la stratification sociale d'un protocole exposant le sens de leur méthode et qu'ils ne disposaient pas des outils statistiques de la sociologie moderne. Mais il ne nous est pas interdit d'éprouver une certaine empathie à leur égard, et de rappeler que le savant contemporain ne saurait, non plus, échapper à la situation sociale de son temps. Le bipartisme bourgeoisie-prolétariat, cher à Karl Marx, est fort daté des années 1850, tout comme la prise en compte de la petite bourgeoisie et de l'intelligentsia par Max Weber s'inscrit fortement dans la période autour de 1900⁵¹. Nous sommes tous prisonniers de notre temps et de nos préjugés. Les idoles, ennemies de la raison, décriées par les penseurs des Lumières, ne sont pas seulement moyenâgeuses.

Celui qui étudie la stratification doit, à un moment ou à un autre de son travail, faire des choix volontaires pour déterminer les contours d'une catégorie sociale. Il en va ainsi, dans l'administration française, pour l'INSEE qui dispose d'un instrument statistique pourtant exceptionnel, les « Catégories socioprofessionnelles » (CSP), qui est, par la force des choses, régulièrement soumis aux critiques des spécialistes sur la pertinence de tel ou tel critère de classement⁵². Dans ce

47. « L'ordre est ce que nous pouvons percevoir dans le spectacle des planètes où chaque élément tient sa place et son ordre sans être un empêchement pour l'autre », Pierre Abelard, cité par D. IOGNAT-PRAT, « Ordres » (*op. cit.* n.16), p. 845.

48. G. CONSTABLE, *Three Studies...* (*op. cit.* n.14), p. 324.

49. *De Institutione clericorum*, PL., 203, col. 781-782, IV, 86, cité par G. CONSTABLE, *Three Studies...* (*op. cit.* n. 14), p. 263-264.

50. « Il ne serait ni faux ni exagéré de considérer comme préscientifiques les doctrines qui fondent l'inégalité sur la nature ou sur la transcendance », CHERKAOUT, « Stratification... » (*op. cit.* n. 4), p. 98.

51. H. MENDRAS, *Éléments de sociologie*, Paris, 1967, p. 208.

52. A. DESROSIERES et L. THÉVENOT *Les catégories socioprofessionnelles*, Paris, 1988 ; - T. ATKINSON, M. GLAUDE, L. OLIER et T. PIKETTY, « Inégalités économiques », dans *Rapports du Conseil d'analyse économique*, 33, 2001.

domaine, le subjectif l'emporte trop souvent sur l'objectif. Il faut donc rejeter le positivisme pour revenir au constat, désabusé et modeste en même temps, d'Albert Einstein : « C'est la théorie seule qui décide ce qui peut être observé ». Mais la réflexion, préalable à toute approche des données documentaires, ne saurait se passer, non plus, de l'analyse attentive des marqueurs et des discours sur les hiérarchies, codifiés et construits plusieurs siècles avant que l'historien ait commencé à les étudier. Seul ce va-et-vient entre la complexité sociale et la simplicité rationnelle permet de bâtir une stratification opératoire pour le Moyen Âge.

Martin AURELL
Centre d'Études supérieures de Civilisation médiévale
24, rue de la Chaîne
F - 86022 POITIERS
et
Institut Universitaire de France
103, Boulevard Saint-Michel
F - 75005 PARIS